Religieuse prétendue hermaphrodite 1

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb013_f0651
SourceBoite_013-8-chem | H [hermaphrodites ?] / Jurisprudence.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/14688?context=pdf

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

Cauis collect
T. VI
(92902)

RELIGIEUSE PRETENDUE HERMAPHRODITE,

Sur le Bénéfice de laquelle on jetta un dévolut.

IL m'eſt tombé entre les mains un Plaidoyer de Me. Pouſſet de Montauban pour la Dame d'Apremont, taxée d'être Hermaphrodite, & d'avoir mené une vie déréglée. On a ſoutenu qu'elle étoit incapable d'avoir un Prieuré qu'elle poſſédoit ; & la Dame Damilly Religieuſe jetta un dévolut ſur ce Bénéfice : le procès fut plaidé au Grand-Conſeil. Comme la matiere m'a paru curieuſe, j'ai cru que je devois refondre en pluſieurs endroits ce Plaidoyer, qui n'étoit pas tel qu'il devoit être, & que je devois l'accommoder au ſtyle & à l'éloquence d'à préſent, afin de tâcher

BnF MSS

Fichier issu d'une p

Fichier issu d'une